

# LES HOMONYMES

## "CES SES C'EST S'EST SAIS SAIT"

Lorsque j'étais en primaire (il y a environ une dizaine d'années) et encore aujourd'hui dans la plupart des écoles, les instituteurs ont une certaine méthode pour enseigner une règle (d'orthographe par exemple) aux enfants : ils leur expliquent la règle et ensuite, donnent une série d'exercices où les apprenants appliquent la règle vue.

Cependant, cette didactique peut poser quelques problèmes...

- Un premier type de problème que l'on peut rencontrer vient du fait que la règle ne fait pas sens chez certains enfants. Le vocabulaire et la structure de la phrase sont différents à chaque nouvel exercice et l'enfant peut être perturbé par ces changements. La règle vue perd alors tout son sens.
- Deuxième type de problème : le transfert dans les écrits spontanés. Lorsqu'un enfant écrit une phrase dans un contexte totalement différent, il lui arrive de douter sur la façon d'écrire. La règle n'a donc pas été intériorisée, conceptualisée... Elle est hors contexte et l'enfant n'y fait pas référence.
- Un dernier type de problème est rencontré : du point de vue pédagogique, l'instituteur ne fait qu'ajouter une « couche » supplémentaire de connaissances dans le réceptacle supposé (presque) vide des enfants. Il déverse le savoir et les enfants « subissent » leur nouvelle connaissance. Ils ne sont pas acteurs. Cette méthodologie ne génère pas d'accroches sur des déjà-là...ou très peu !

C'est pourquoi j'ai travaillé sur une démarche axée sur une pratique plus constructive et plus participative des enfants. Je l'ai expérimentée dans le cadre de mon stage dans la classe de Léonard Guillaume avec les enfants de 4ème, 5ème-6ème .

### Phase de mobilisation

6 phrases sont notées au tableau :

- A) Isabelle habite chez ses parents.
- B) Ces enfants sont sages.
- C) L'institutrice s'est absentée.
- D) Aujourd'hui, c'est génial !
- E) Je sais lire.
- F) Adrien sait parler.

**Consigne :** «*Seul, essayez de trouver pourquoi le son "ces" est écrit de manières différentes. Ecrivez vos constatations. Inventez des trucs pour savoir* »  
Reformulation par un enfant : «*On doit dire pourquoi dans la phrase A, on écrit « ces ; dans la B, on écrit « ses »...* »

### **Phase de recherche**

Pendant 10 minutes, les enfants recherchent seuls des solutions au défi.

### **Phase de conflit socio - cognitif** (10 min )

**Consigne :** «*Par groupe de 2, comparez vos constatations. Mettez-vous d'accord.* »  
Les enfants produisent par écrit un document issu de leur concertation.

A ce moment, mon boulot dans chacun des groupes est de :

- faire verbaliser
- mettre en doute
- reformuler
- acquiescer
- ...

Et j'envisage une relance appropriée au moment où je sens une certaine saturation.

### **Relance collective** (10 min)

6 nouvelles phrases sont écrites au tableau :

- 1) ... un garçon tranquille.
- 2) Tu ... le faire maintenant.
- 3) Elle ... arrêtée devant un magasin.
- 4) A qui sont ... clés ?
- 5) Je suis content, elle ... le faire maintenant.
- 6) Il joue avec ... frères.

**Consigne :** «*En duos, associez ces phrases aux phrases de départ et dites pourquoi.* »

Les enfants recherchent, associent, expliquent leur association et ré-écrivent des constatations, règles, trucs.

### **Phase de mise en commun** (collective)

Les enfants proposent leurs idées et l'instituteur valide les propositions correctes (1).

---

(1) Au fur et à mesure des propositions, il s'agit de valider ou de réfuter par des contre-exemples. De cette façon, les enfants construisent leurs règles dans des démarches intéressantes : faire des hypothèses, les vérifier (par comparaison), les inférer, les vérifier pour aller vers l'abstraction et vers la conceptualisation. Référence : B-M Barth, "L'apprentissage de l'abstraction". Il s'agit de conceptualiser une notion à l'aide des attributs "oui" et des attributs "non", validés par l'enseignant. Exemple d'attribut "non" : *La phrase D et la phrase 4 se ressemblent car elles ne se terminent pas par un point.*

## Constatations :

Voici ce que nous avons retenu et noté au tableau :

Ses :

- Le mot qui suit « ses » est au pluriel
- Cela veut dire que ça lui appartient
- C'est avant un nom
- On sait ce que c'est
- Peut-être remplacé par « se sont – mes - tes »
- C'est à lui ou à elle, ce sont les siens
- Déterminant possessif

Ces :

- C'est au pluriel
- On peut les montrer avec son doigt, ça montre quelque chose
- C'est devant un nom
- On sait ce que c'est
- On peut remplacer par « ceux-là - celles-là »
- Déterminant démonstratif

S'est :

- C'est à la 3ème personne du singulier
- Il y a une personne avant, un sujet devant
- C'est l'auxiliaire « être »
- Il y a toujours un verbe après (participe passé)
- Se + verbe => s'est + participe passé
- On peut remplacer par « s'était - se sera - se sont »

C'est :

- C'est l'auxiliaire « être »
- On peut remplacer par « ce sont - c'était - ce sera »
- On peut le transformer en « cela est »
- On peut le mettre en début de phrase
- C'est un groupe sujet-verbe

Sais :

- C'est le verbe savoir à la 1ère ou 2ème personne du singulier à l'indicatif présent (Je sais, tu sais)

Sait :

- C'est le verbe savoir à la 3ème personne du singulier à l'indicatif présent (il sait, elle sait, on sait)

Nous avons remarqué que certaines formulations d'autres enfants viennent faire sens chez certains enfants en « panne de verbalisation », d'où l'importance de la mise en commun.

## Et voici ce qu'en dit un livre d'orthographe :

- Je **sais**, tu **sais**, il **sait** = verbe savoir
- **C'est** mon ami = **c'est** + un nom, un pronom ou adjectif
- Il **s'est** levé = du verbe se lever
- **C'est** / **s'est** = J'écris **c'est** quand je peux dire cela est ou quand je peux remplacer c' par un groupe nominal. Autrement, j'écris **s'est** qui peut être précédé de il ou elle.
- **Ces - ses** = J'écris **ses** quand je peux dire les siens, les siennes (= adjectif possessif). Si je peux ajouter -ci ou -là, après le nom, j'écris **ces** (= adjectif démonstratif).

**Note :** La plupart des enfants n'entrent pas dans ce type d'écrit ... Sans doute parce que ces règles n'émanent pas de leurs observations, de leurs cheminements personnels.

### Trace écrite

Les enfants copient les phrases dans leur cahier d'orthographe et ils y notent également les constatations découvertes et les règles tirées d'un livre d'orthographe.

Vérification, validité des propositions dans d'autres exemples

**Consigne :** « Remplacez les petits points par *ses - ces - s'est - c'est - sais - sait* dans les phrases suivantes. Aidez-vous de vos traces écrites. »

- Laurent a oublié ... livres.
- ... hier que nous avons travaillé à nos exposés.
- ... livres iront dans la bibliothèque.
- Il ... qu'il va devoir partir.
- La classe ... rendue dans un musée.
- Tu ... qu'il est parti ?

Après l'activité, plusieurs remarques s'imposent.

En effet, nous avons remarqué que la règle faisait plus sens chez plus d'enfants. Pourquoi ? C'est simple ! Ce sont leurs règles. Ils les ont créées avec leurs propres mots. Les règles et constatations émises en groupe viennent faire sens chez chacun car elles viennent amplifier des propos en cours de construction.

La multiplicité des verbalisations risque de rencontrer plus d'hétérogénéité... et donc d'être plus efficace.

Ensuite, lors des transferts, chacun utilisera sa propre règle, sa règle personnelle, son truc à lui pour retenir et écrire avec plus d'efficacité.

Enfin, la démarche pédagogique semble plus intéressante pour les enfants : ils sont acteurs de leur apprentissage, ils le construisent eux-mêmes pour pouvoir l'utiliser à bon escient. Cela me semble donc aller dans le sens de faire conscientiser l'orthographe et donc s'appropriier l'écriture.

L'institutrice sera un guide pour les enfants et non plus un arroseur.

Les enfants partent de ce qu'ils connaissent, de leurs représentations, de leurs déjà-là pour construire de nouveaux concepts. Cela me paraît essentiel.

Charlène Gaudriaux

## J'ai lu, j'approuve... et j'ajoute.

Au plan pédagogique, cette démarche relève de l'école active et de l'Education Nouvelle. En effet, prôner les méthodes actives c'est adopter la méthode inductive : observer, classer, généraliser, appliquer. C'est à l'opposé de la méthode déductive chère à la pédagogie traditionnelle faite de verbalisation (craie et salive), d'interrogations socratiques (on interroge pour faire sortir la vérité induite par la question ; seuls quelques élèves excellent dans ce genre d'exercice). D'une règle donc, on déduit des applications.

Charlène et Léo ont raison de faire vivre une classe laboratoire au lieu de s'adresser à une classe auditoire car cela fait mieux apprendre, donc plus durablement, plus agréablement sans doute, une relation affective positive en sort renforcée.

Ce plan pédagogique est cependant différent de celui habituel de l'école active en ce sens qu'il joue l'auto – socio – construction et l'apprentissage en groupe.

Ce travail de groupe –installé par Roger Cousinet (1881 – 1973) dans les années 1920 (Méthode de Travail Libre par groupes)- risque de convenir surtout aux élèves performants si une recherche individuelle intense ne le précède pas. Celle-ci donne en revanche à chacun une place dans le groupe. Un apport, même approximatif, stimule la recherche du groupe, ne fût-ce que pour réfuter.

Cette auto – socio – construction du savoir est un apport décisif de l'Education Nouvelle, parce qu'elle pousse tous les apprenants à se montrer tous capables de chercher, d'inventer, de coopérer pour faire apprendre tout le monde.

Un autre aspect tout aussi important et très caractéristique de l'Education Nouvelle, c'est le fait que tous les élèves sont amenés à se poser des questions et que leurs erreurs ne sont pas sanctionnées ; d'où un climat de confiance propice à l'apprentissage de tous.

Mais ce qui apparaît derrière cette démarche pédagogique, c'est le parti – pris philosophique : celui-ci tourne résolument le dos à : « On a pensé pour vous ! Etudiez ! Restituez ! » Pratique de l'école qui prépare à la soumission, facilitatrice de dérives.

En Education Nouvelle, c'est la formation citoyenne qui est au cœur du débat sur le choix des méthodes. Celles-ci ne sont pas neutres.

Enseigner une grammaire dogmatique, venue d'en haut (?) est un acte éminemment politique tout comme est politique l'option émancipatrice. Si « la classe de grammaire est un laboratoire » (selon HUPET, psycho – linguiste), celle-ci est, en outre, un laboratoire philosophique. Là, peuvent se forger – autant que dans des projets – une pensée citoyenne.

C'est ce qui donne sens à l'action de Charlène et Léo, pédagogues engagés.

Charles Pepinster